



La Ville de Montrouge vote son plan de soutien et de solidarité de plus de 2 millions d'euros

Depuis le début de l'année 2020 le pays souffre d'une pandémie impressionnante qui a engendré une crise sociale et économique forte. Comme de nombreuses populations dans les villes partout en France, les Montrougiens, les commerçants, les associations et tous les acteurs locaux sont touchés. Afin d'accompagner les Montrougiens, et tous ses acteurs locaux, au quotidien et de leur offrir des solutions concrètes et pratiques, la Municipalité a pensé ce plan de soutien et de solidarité, en cohérence avec l'ensemble des élus de la majorité, en le dotant de plus de 2 millions d'euros.

« La crise a eu un effet très important sur la situation des ménages Montrougiens, leur situation professionnelle, leur pouvoir d'achat, leur santé et leurs relations sociales. Nous devons d'une part protéger notre population des plus jeunes aux plus âgés notamment les plus fragiles et vulnérables et nous devons soutenir également nos forces locales.

C'est en soutenant l'ensemble des parties prenantes du territoire que notre ville sera plus forte pour affronter cette crise économique, sociale et sanitaire. »

Maire de Montrouge, Etienne Lengereau.

Jeudi 10 décembre lors du Conseil municipal ce plan de soutien et de solidarité exceptionnel a été voté et prendra effet dès le mois de janvier 2021.

Il se décompose selon les populations suivantes :

- Actions en faveur des familles : 451 000 euros
- Actions en faveur des jeunes : 143 000 euros
- Actions en faveur des actifs : 97 000 euros
- Actions en faveur des seniors : 160 000 euros
- Actions en faveur des personnes défavorisées : 101 000 euros
- Actions en faveur des personnes vulnérables : 36 000 euros
- Actions en faveur de tous les publics : 847 000 euros
- Actions en faveur des commerçants : 180 000 euros
- Actions en faveur des associations caritatives : 50 000 euros
- Dépenses imprévues si nouveau confinement : 100 000 euros

Au total, ce sont 2 165 000 euros de prévu afin de déployer ce plan de soutien et de solidarité.

Actions en faveur des familles

- la création d'une aide financière pour les familles n'ayant pas de place en crèche
- l'augmentation de la subvention de fonctionnement en faveur du RAM (Relais Assistantes Maternelles)
- la création d'un poste à mi-temps de coordinatrice dans le cadre de l'aide à la parentalité 17



- le lancement d'une étude préparatoire à la création d'un lieu de paroles et d'échanges pour les parents
- l'augmentation de la subvention du Relais Enfants Parents
- la mise en place d'une réduction du tarif de l'accueil périscolaire du matin et du soir au premier semestre 2021 pour les enfants des familles aux quotients familiaux les plus faibles
- l'attribution d'une aide financière pour l'inscription à une association montrougiennne ou à une activité municipale pour les familles aux quotients familiaux les plus faibles
- la gratuité de la pause méridienne (cantine scolaire) au premier semestre 2021 pour les enfants des familles aux quotients familiaux les plus faibles
- la poursuite du dispositif renforcé d'activités extra-scolaires pendant les vacances scolaires (Activ'Hiver, Activ'Printemps, Activ'Été, Activ'Automne) en lien avec les associations montrougiennes
- l'achat de tablettes dans le cadre de l'activité de soutien scolaire pendant le temps périscolaire.

Actions en faveur des jeunes

- le recrutement de personnes de 18 à 25 ans en service civique
- la mise en place d'une aide financière pour l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
- la mise en place du dispositif « Ma Médiathèque à 1 € » (adhésion à la Médiathèque pour un euro seulement)
- la création d'une aide financière pour les étudiants et les jeunes adultes en formation professionnalisante (sur critères sociaux).

Actions en faveur des actifs

- l'ouverture de plusieurs espaces de télétravail gratuits, répartis dans la ville
- la création d'une aide financière pour les demandeurs d'emploi, qui couvre leur abonnement à Vélib
- la valorisation de la plateforme d'offres d'emploi de Vallée Sud-Grand Paris
- l'accueil à Montrouge d'une étape de « L'équipe de France Espoir », un tour de France pour l'emploi des jeunes.

Actions en faveur des seniors

- la mise en place de la gratuité de la téléassistance pendant un an, sur critères sociaux
- la mise en place du dispositif « Ma Médiathèque à 1 € » (adhésion à la médiathèque pour un euro seulement)
- la mise en place de la livraison gratuite de livres de la Médiathèque pour les seniors abonnés
- le prêt de tablettes à des seniors (particuliers et résidents des maisons de retraite)
- la prolongation de la gratuité pour les bénéficiaires du Pass Améthyste (remboursement du reste à charge du titre de transport).

Actions en faveur des personnes défavorisées

- la création d'un guichet dédié au logement social, au Centre Communal d'Action Sociale
- la baisse du tarif des repas livrés à domicile, pour les personnes aux quotients sociaux les plus faibles.

Actions en faveur des personnes vulnérables

- la mise à disposition de logements d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales.

Actions pour tous les publics

- l'augmentation de l'enveloppe globale du dispositif d'aide individuelle du Centre Communal d'Action Sociale (aide aux logements, chèques alimentaires, dettes...)
- le lancement de « La semaine de la guitare à Montrouge », projet artistique d'envergure autour de la guitare



- la création d'un Pass numérique pour former les personnes en difficulté avec les outils numériques
- la création d'un poste au Centre Communal d'Action Sociale, pour aider les publics en difficulté avec les outils numériques
- l'étude et la coordination de la mise en place d'une conciergerie, en articulation avec le soutien à la digitalisation des commerces.
- la mise à disposition de plusieurs espaces publics pour pratiquer des tests Covid-19.

Actions en faveur des commerçants

- la mise en place d'un dispositif de soutien, via divers bons d'achats
- la mise en place de la réduction ou de la gratuité de la tarification des terrasses sur voirie (selon le chiffre d'affaires de chaque commerçant)
- l'augmentation de l'enveloppe globale de la subvention pour l'embellissement des devantures des commerces.

Actions en faveur des associations

- la création d'une aide aux Montrougiens pour l'adhésion à une association locale
- l'attribution de subventions exceptionnelles aux associations d'aide alimentaire.

Contact presse

Sarah Lefrançois – 01 46 12 75 12
s.lefrancois@ville-montrouge.fr